

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024


Sifurep
SERVICE PUBLIC FUNÉRAIRE



Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Page 3. **Édito du président**

Page 4. **Qui sommes-nous ?**

- Notre rôle
- Notre histoire

Page 7. **Notre gouvernance**

- Le Bureau et les instances
- Le Comité syndical (liste des délégués au 31 décembre 2024)

Page 11. **Nos missions**

- Proposer des obsèques de qualité à un tarif négocié aux villes et aux habitants
- Répondre aux besoins de la population francilienne en matière d'équipements funéraires
- Aider les villes adhérentes à préserver et à valoriser leur patrimoine sépulcral
- Partager une expertise et sensibiliser sur le sujet du funéraire

Page 15. **L'année 2024**

- Évènements marquants
- Chiffres clés

Page 19. **Les cartes du Sifurep**



2020
2025

Le **Sifurep**, c'est 120 ans
d'engagement à vos côtés !

A l'occasion de l'édition de ce rapport d'activité 2024, je souhaitais partager avec vous la fierté d'avoir célébré, en juin dernier, l'anniversaire exceptionnel du Sifurep à bord de l'Excellence. Il y a 120 ans déjà, nos prédécesseurs avaient tracé le chemin d'un service public ambitieux et engagé pour répondre aux besoins du territoire francilien en matière funéraire. Au fil des décennies, le **Sifurep** a su s'adapter aux nombreuses évolutions de notre société, mais également aux changements législatifs, avec une constance remarquable dans son engagement à agir concrètement au service des villes et de leurs habitants

Cette belle histoire commence en janvier 1905, lorsque le Préfet du département de la Seine, Justin de Selves, invite l'ensemble des Maires à participer à une conférence intercommunale. Il était loin de se douter que celle-ci allait aboutir, quelques mois plus tard, à la création du plus grand syndicat funéraire de France. **En effet, le 22 décembre 1905**, 31 communes décident de s'engager dans une coopération intercommunale alors inédite en France pour la prise en charge des défunts en créant le Syndicat intercommunal pour le service extérieur des pompes funèbres.

Théodore Tissier, Maire de Bagneux et premier Président de notre Syndicat, avait compris les enjeux funéraires de l'époque et avait réussi à convaincre les élus de banlieue de se fédérer autour de cette cause. La création puis le développement continu du **Sifurep** ont ainsi traversé des contextes politiques parfois tendus, des métamorphoses institutionnelles, des guerres, des pressions démographiques, l'industrialisation et la densification de l'agglomération parisienne. Et pourtant, de tous temps, le **Sifurep** a su répondre aux besoins de la population et assurer ses missions de service public funéraire. Aujourd'hui, le **Sifurep** compte 124 communes adhérentes ou en cours d'adhésion, 83 d'entre-elles sont, par ailleurs, adhérentes à sa centrale d'achat.

Depuis 2020, ce sont près de 18 nouvelles communes qui ont souhaité adhérer à notre syndicat. Concrètement, ce sont plus de 5 000 familles qui, chaque année, organisent des obsèques avec le Sifurep. Nos 2 chambres

funéraires accueillent environ 2 500 défunts et nos 5 crématoriums près de 10 000 défunts par an. Il y a plus de 20 ans maintenant, alors que la crémation était encore marginale, les élus du **Sifurep** avaient décidé de construire les premiers crématoriums du Sifurep pour accompagner le développement de cette pratique funéraire et répondre aux besoins des familles.

Entre 1976 et 2007, 11 crématoriums ont été mis en service en Ile-de-France dont la moitié par notre Syndicat. Aujourd'hui, nous travaillons avec les communes et nos partenaires pour agrandir nos crématoriums et en construire des nouveaux.

Ces quelques chiffres que je viens de vous citer illustrent parfaitement que depuis sa création, le **Sifurep** a été témoin et acteur de changements extraordinaires. Il a su être et rester à l'avant-garde, en adaptant ses services pour répondre aux exigences croissantes d'une société en constante évolution. D'ailleurs, je profite de ce rapport d'activité, pour vous annoncer que nous avons souhaité avec les membres du Bureau, que notre syndicat, fidèle à son esprit novateur, travaille sur l'aquamation. **Tout le monde ne connaît pas encore ce procédé de crémation par l'eau**, mais un travail va être mené par le Sifurep tant au niveau législatif qu'au niveau opérationnel pour étudier les opportunités de ce nouveau mode funéraire et permettre son développement sur nos communes.

Vous l'aurez compris, le **Sifurep** est plus qu'un simple syndicat intercommunal. Fidèle à son histoire, le **Sifurep** est un acteur public reconnu dont les actions tangibles soutiennent nos communes et les familles qui y vivent. Il facilite le quotidien de nos villes grâce à sa centrale d'achat, il partage des expériences, ouvre des débats et permet de réfléchir sur l'avenir lors des nombreux événements qu'il organise et notamment son colloque annuel.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2024.

Ce nouveau format vous propose, pour la première fois, des indicateurs qui vous permettront, de mieux appréhender les évolutions et les enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui... et pour les années à venir.

Jacques KOSSOWSKI,
Président du Sifurep
Maire de Courbevoie

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Le Sifurep

Notre rôle

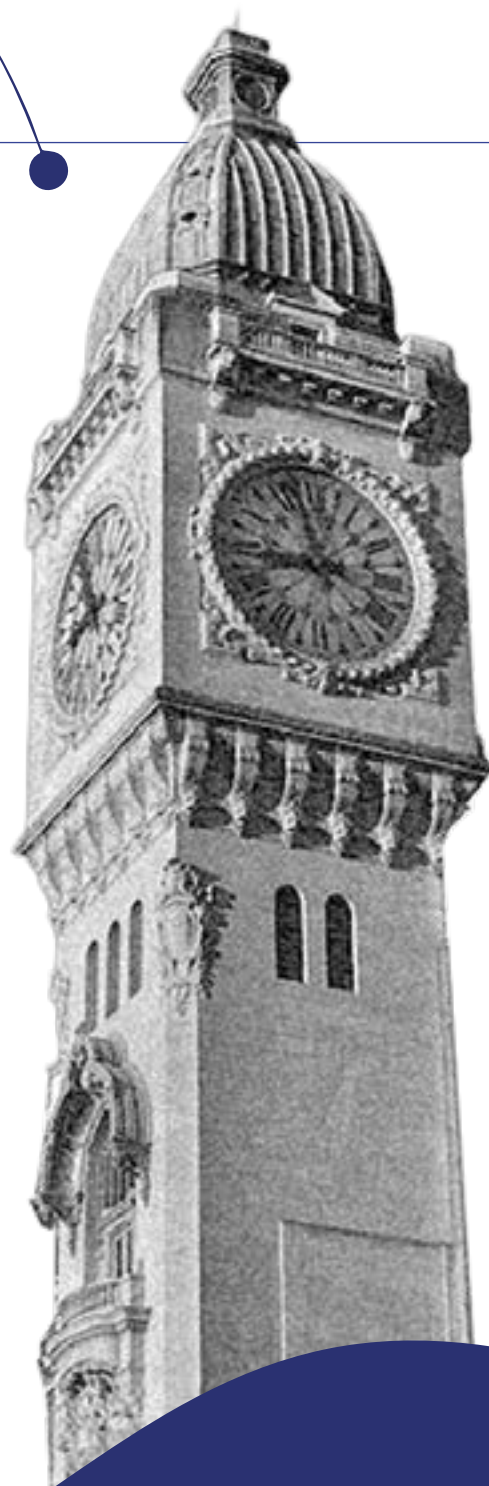
Fournir un service public funéraire essentiel

Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne, le **Sifurep** est le partenaire privilégié des collectivités d'Île-de-France dans le domaine du funéraire. Pour le compte de ses adhérents, le syndicat a pour missions **d'organiser, de gérer et de contrôler le service public funéraire de son territoire**. A ce titre, il permet à plus de 4,5 millions d'habitants de bénéficier de **tarifs obsèques** négociés ou de prises en charges gratuites, sous conditions d'éligibilité. Par l'intermédiaire de sa centrale d'achat, il aide également les villes dans **la gestion de leurs cimetières**. Enfin, il assure une mission de conseil et d'animation sur tous les sujets en lien avec le funéraire. Sur un marché fortement concurrentiel, il veille à maintenir un service public de référence à un prix juste pour les communes et leurs habitants.

Ces missions sont exercées avec éthique et transparence dans le respect et la déontologie du service public.

Le funéraire un secteur à part, entre mission publique et enjeux économiques.

*Le funéraire constitue une mission de service public que tout citoyen sollicite à un moment donné de sa vie, dans une situation de deuil et donc de vulnérabilité. Mais il est aussi un secteur ouvert à la concurrence, avec de forts enjeux économiques. Cette particularité renforce les exigences de transparence et de régulation par les pouvoirs publics. Le **Sifurep** fait partie de ces acteurs publics de contrôle et de régulation du secteur funéraire.*



Notre histoire

Partenaires des collectivités depuis 120 ans

2025, le Syndicat fête ses 120 ans !

Le 17 juin dernier, le Sifurep a célébré ses 120 ans sous le thème du voyage. Un voyage tout d'abord historique retraçant la création du premier syndicat funéraire de France, son rôle déterminant dans le développement de la crémation en Île-de-France, ainsi que son évolution au fil du temps pour diversifier ses actions, anticiper les besoins des habitants et améliorer de façon constante la prise en charge des défunts, toujours dans le respect de leur dignité.

Les participants ont eu l'honneur d'assister à une table ronde intitulée « *De l'alliance territoriale à l'innovation funéraire* » réunissant **Manon Moncoq**, anthropologue, **Juliette Cazes**, spécialiste des rites funéraires, **Martin Julier-Costes**, socio-anthropologue et **Pierre Vidallet**, expert en aquamation et en crémation. Animée par **Jean-Marc Proust**, cette table ronde a permis à nos invités de partager leurs analyses sur l'évolution des pratiques funéraires, le rôle des collectivités et les enjeux environnementaux, dont les nouvelles techniques comme l'aquamation.

Un retour historique, présenté par **Emmanuel Bellanger**, historien et auteur de « *La mort, une affaire publique* » (2008), a permis de retracer les grandes étapes de l'évolution du Syndicat. Ce voyage s'est poursuivi par une croisière sur la Seine où nos élus et nos partenaires ont pu échanger avec **Benoit Gallot**, conservateur du Père Lachaise et auteur du livre « *La vie secrète d'un cimetière* » qui a eu la gentillesse de dédicacer son ouvrage dans une édition spéciale réalisée à l'occasion de 120 ans du Sifurep.



En 2024, 116 communes franciliennes ont fait le choix d'offrir la possibilité à leurs habitants de bénéficier des tarifs négociés et des équipements du Sifurep.

LES COMPÉTENCES ET ÉQUIPEMENTS DU SIFUREP EN 2024

- Service extérieur des Pompes Funèbres
- 2 Chambres funéraires
- 5 Crématoriums



Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026



1905



● CRÉATION DU SIFUREP

● LE SEPF EST
CONFIÉ AUX COMMUNES



● 11 CRÉMATORIUMS ONT ÉTÉ
MIS EN SERVICE EN
ILE-DE-FRANCE DONT LA
MOITIÉ PAR LE SIFUREP

1976
2007

1993



LA LOI DONNE LA LIBERTÉ
AUX FAMILLES DE CHOISIR
LEUR ENTREPRISE FUNÉRAIRE

● CRÉATION DE
LA CENTRALE
D'ACHAT DU SIFUREP



2011

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Notre gouvernance

Le Bureau et les instances

Le **Sifurep** est administré par 116 délégués titulaires et autant de suppléants, désignés par les collectivités adhérentes au sein de leur assemblée délibérante. Ensemble, ils composent le Comité syndical, l'instance décisionnelle chargée de définir les orientations stratégiques du syndicat. La mise en œuvre de ces décisions est ensuite assurée par l'équipe du **Sifurep**, sous l'impulsion de son directeur général. Le Comité syndical se réunit en moyenne **trois fois par an**. Ces séances sont préparées en amont par le Bureau syndical, composé d'un **Président** et de **12 Vice-Présidents**. En 2024, le Comité s'est réuni à trois reprises et a adopté **35 délibérations** portant notamment sur les délégations de service public, le budget et la politique générale du Syndicat.

Le Syndicat dispose également de deux commissions syndicales annuelles :

- La commission « équipements funéraires » traitant toutes les questions relatives aux crématoriums et aux chambres funéraires du **Sifurep**.
- La commission « services funéraires » traitant de tous les services funéraires mis en œuvre par le **Sifurep** comme le service extérieur des pompes funèbres, la centrale d'achat et les consultations funéraires.

LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

1
Christian METAIRIE
1^{er} Vice-Président
Maire d'Arcueil

2
Jean MILCOS
2^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal de Clamart

3
Hassan HMANI
3^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal de Nanterre

4
Bernard GAHNASSIA
4^{ème} Vice-Président
Maire-adjoint de Puteaux

5
Serge FRANCESCHI
5^{ème} Vice-Président
Maire-adjoint d'Alfortville

6
Claire DELESSARD
6^{ème} Vice-Présidente
Conseillère municipale de Maisons-Alfort

7
Fatah AGGOUNE
7^{ème} Vice-Président
Maire de Gentilly

8
Stéphane PERRIN-BIDAN
8^{ème} Vice-Président
Maire-adjoint de Suresnes

9
Eveline NOURY
9^{ème} Vice-Présidente
1^{ère} Maire-adjointe de Boissy-saint-Léger

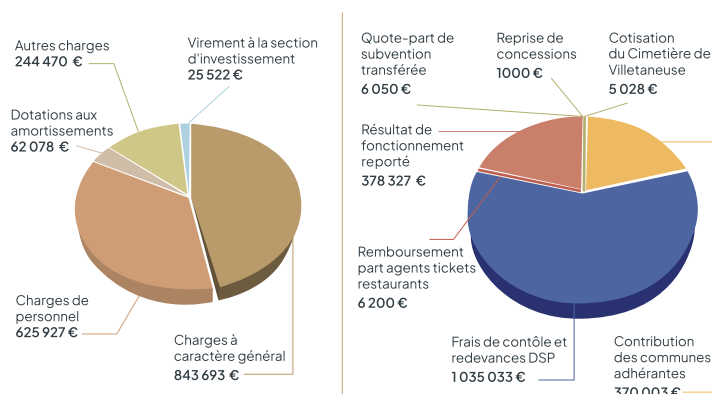
10
Samira YAZIDI
10^{ème} Vice-Présidente
Conseillère municipale d'Épinay-sur-Seine

11
Christian LAGRANGE
11^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal des Lilas

12
Éric COUTURE
12^{ème} Vice-Président

Accusé de réception en préfecture
092219200789-20260417-2026-04-17-09-D-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES PRINCIPALES DE FONCTIONNEMENT



Les ressources financières du Sifurep

En 2024, pour soutenir son activité et son développement, le budget du **Sifurep** s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de **1 801 690 € en section de fonctionnement**. La section d'investissement s'équilibre, quant à elle, à hauteur de **169 952 €**. Ces flux financiers proviennent principalement des redevances et frais de contrôle versés par les délégataires. Le **Sifurep** perçoit également des contributions versées par ses villes adhérentes. Ces dernières participent aux charges du syndicat afin qu'il puisse exercer les compétences transférées. Enfin, les villes ayant adhéré à la centrale d'achat du **Sifurep** payent une cotisation annuelle et une cotisation additionnelle par marché souscrit.



Jacques KOSSOWSKI,
Président du Sifurep
Maire de Courbevoie

« Il n'y a pas de clivage politique face à la mort. Nous arrivons toujours à trouver un consensus et avons une volonté commune de répondre aux besoins de nos administrés et de les accompagner dans ce moment si difficile. »

Jacques KOSSOWSKI

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Le comité syndical (liste des délégués au 31 décembre 2024)

ALFORTVILLE

Serge FRANCESCHI

Vice-Président

Geneviève CHARPANTIER

Déléguée suppléante

ANTONY

Christiane ENAME

Déléguée titulaire

Isabelle ROLLAND

Déléguée suppléante

ARCUEIL

Christian METAIRIE

Vice-Président

Maryvonne LEGOURD-

ROCHETEAU

Déléguée suppléante

ARGENTEUIL

Tania de AZEVEDO

Déléguée titulaire

Nadir SLIFI

Délégué suppléant

ASNIÈRES-SUR-SEINE

Sylvie MEYNARD

Déléguée titulaire

Danielle GUETTE

Déléguée suppléante

AUBERVILLIERS

José LESERRE

Délégué titulaire

Véronique DAUVERGNE

Déléguée suppléante

AULNAY-SOUS-BOIS

Chantal MOREAU

Déléguée titulaire

Fouad EL KOURADI

Délégué suppléant

AUVERS-SUR-OISE

Marc LE BOURGEOIS

Délégué titulaire

Cécile HEBERT-JACQUET

Déléguée suppléante

BAGNEUX

Ingrid BIDAULT

Déléguée titulaire

Fanny DOUVILLE

Déléguée suppléante

BAGNOLET

Brahim AKROUR

Délégué titulaire

Edith FELIX

Déléguée suppléante

BALLAINVILLIERS

Daniel BOULLAND

Délégué titulaire

Marc VIVIEN

Délégué suppléant

BIÈVRES

Paul PARENT

Délégué titulaire

Anne PELLETIER-LE BARBIER

Déléguée suppléante

BOBIGNY

Jean-François HIRSCH

Délégué titulaire

Evelyne PLANTE

Déléguée suppléante

BOIS-COLOMBES

Gilles CHAUMERLIAC

Délégué titulaire

Cédric KLEIN

Délégué suppléant

BOISSY-SAINT-LÉGER

Eveline NOURY

Vice-Présidente

Michel BARTHES

Délégué suppléant

BONDY

Nezha DECOURRIERE

Déléguée titulaire

Farid BELKEBIR

Délégué suppléant

BONNEUIL-SUR-MARNE

Virginie DOUET-MARCHAL

Déléguée titulaire

Boumedine BEMMOUSSAT

Délégué suppléant

BOULOGNE-BILLANCOURT

Michel AMAR

Délégué titulaire

Philippe MARAVAL

Délégué suppléant

BOURG-LA-REINE

Virginie BARBAUT

Déléguée titulaire

Sylvie COURTOIS

Déléguée suppléante

BRY-SUR-MARNE

Rodolphe CAMBRESY

Délégué titulaire

Chrystel DERAY

Déléguée suppléante

CACHAN

Robert ORUSCO

Délégué titulaire

Denis HERCULE

Délégué suppléant

CARRIERES-SUR-SEINE

Daniel MARTIN

Délégué titulaire

Aline LE GUILLOUX

Déléguée suppléante

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Evelyne SAILLAND

Déléguée titulaire

Laurent JEANNE

Délégué suppléant

CHARENTON-LE-PONT

Valérie LYET

Déléguée titulaire

Chantal LEHOUT- POSMANTIER

Déléguée suppléante

CHÂTENAY-MALABRY

Patrick DESSEN

Délégué titulaire

Gilles DEBROSSE

Délégué suppléant

CHÂTILLON

Stéphane JACQUOT

Délégué titulaire

Nicole MENDY

Déléguée suppléante

CHAVILLE

Hervé LIÈVRE

Délégué titulaire

Marc GIRONDOT

Délégué suppléant

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Jean-François FABRE

Délégué titulaire

Christine COURTOIS

Déléguée suppléante

CHEVILLY-LARUE

Hermine RIGAUD

Déléguée titulaire

Barbara LORAND-PIERRE

Déléguée suppléante

CHOISY-LE-ROI

Vasco COELHO

Délégué titulaire

Marina BRULANT

Déléguée suppléante

CLAMART

Jean MILCOS

Vice-Président

Pierre CRESPI

Délégué suppléant

CLICHY-LA-GARENNE

Agnès DELACROIX

Déléguée titulaire

Michael ALBOU

Délégué suppléant

CLICHY-SOUS-BOIS

Marie-Florence DEPRINCE

Déléguée titulaire

Samira TAYEBI

Déléguée suppléante

COLOMBES

Fatoumata SOW

Déléguée titulaire

Chérif MOHELLEBI

Délégué suppléant

COUBRON

Claude SPIQUEL

Délégué titulaire

Jean-Yves CONNAN

Délégué suppléant

COURBEVOIE

Jacques KOSSOWSKI

Président du Sifurep

Marie-Pierre LIMOGÉ

Déléguée suppléante

CRÉTEIL

Michel WANNIN

Délégué titulaire

Alain DUKAN

Délégué suppléant

DRANCY

Romain DACHVILLE

Délégué titulaire

Merzouba COCOZZA

Déléguée suppléante

DUGNY

Michel CLAVEL

Délégué titulaire

Martine BRASSEUR

Déléguée suppléante

ENNERY

Marie-Agnès PITOIS

Déléguée titulaire

Jean Marie RUFFIANDISI

Délégué suppléant

EPINAY-SUR-SEINE

Samira YAZIDI

Vice-Présidente

Farid BENYAHIA

Délégué suppléant

FLEURY-MÉROGIS

Danielle MOISAN

Déléguée titulaire

Martine GOESSENS

Déléguée suppléante

FONTENAY-AUX-ROSES

Cécile COLLET

Déléguée titulaire

Gabriela REIGADA

Déléguée suppléante

FONTENAY-SOUS-BOIS

Loïc DAMIANI

Délégué titulaire

Clémence AVOGNON ZONON

Déléguée suppléante

FRESNES

Christian CARISTAN

Délégué titulaire

Rachida SADANE

Déléguée suppléante

GAGNY

Bénédicte AUBRY

Déléguée titulaire

Rolin CRANOLY

Délégué suppléant

GARCHES

Jihad E L AHMAR

Délégué titulaire

Bruno GUERRA

Délégué suppléant

GENNEVILLIERS

Isabelle MASSARD

Déléguée titulaire

Laurent NOEL

Délégué suppléant

GENTILLY

Fatah AGGOUNE

Vice-Président

Nadine HERRATI

Déléguée suppléante

GONESSE

Jean-Michel DUBOIS

Délégué titulaire

Rachid TOUIL

Délégué suppléant

GRIGNY

Philippe RIO

Délégué titulaire

Pascal TROADEC

Délégué suppléant

ISSY-LES-MOULINEAUX

Etienne BERANGER

Délégué titulaire

Christine HELARY-OLIVIER

Déléguée suppléante

IVRY-SUR-SEINE

Méhadée BERNARD

Déléguée titulaire

Guillaume SPIRO

Délégué suppléant

JOINVILLE-LE-PONT

Hélène DECOTIGNIE

Déléguée titulaire

Laurent OTTAVI

Délégué suppléant

LA COURNEUVE

Bacar SOILIH

Délégué titulaire

Julien BAYARD

Délégué suppléant

LA GARENNE-COLOMBES

Sébastien RIVET

Délégué titulaire

Robert CITERNE

Délégué suppléant

LA QUEUE-EN-BRIE

Philippe MOUCHARD

Délégué titulaire

Marie-Claude GAY

Déléguée suppléante

LE BLANC-MESNIL

Michel COLLIGNON

Délégué titulaire

Jean-Philippe RANQUET

Délégué suppléant

LE BOURGET

Danielle BANKOLE

Déléguée titulaire

Catarina MONTEIRO

Déléguée suppléante

Le comité syndical (liste des délégués au 31 décembre 2024)

LE CHESNAY ROCQUENCOURT

Aline TEMENIDES
Déléguée titulaire
Marie-Thérèse KELLY
Déléguée suppléante

LE KREMLIN-BICÊTRE

Jacques HASSIN
Délégué titulaire
Véronique GESTIN
Déléguée suppléante

LE PERREUX-SUR-MARNE

Eric COUTURE
Vice-Président
Pierre BUGEJA
Délégué suppléant

LE PLESSIS-ROBINSON

Marc SIFFERT-SIRVENT
Délégué titulaire
Cyril PECRIAUX
Délégué suppléant

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS

Jean-Abel PECAULT
Délégué titulaire
Mohammed YENBOU
Délégué suppléant

LES LILAS

Christian LAGRANGE
Vice-Président
Patrick BILLOUET
Délégué suppléant

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Chantal TROTTET
Déléguée titulaire
Sabrina ASSAYAG
Déléguée suppléante

LEVALLOIS-PERRET

Martine ROUCHON
Déléguée titulaire
Valérie FOURNIER
Déléguée suppléante

L'HAÏ-LES-ROSES

Bernard DUPIN
Délégué titulaire
Catherine GAVRIL
Déléguée suppléante

L'ILE-SAINT-DENIS

Alain FRANÇOIS
Délégué titulaire
Jacques PARIS
Délégué suppléant

MAISONS-ALFORT

Claire DELESSARD
Vice-Présidente
Jean-Luc CAEDDU
Délégué suppléant

MAISONS-LAFFITTE

Marie-Liesse SALIN
Déléguée titulaire
Ingrid COUTANT
Déléguée suppléante

MALAKOFF

Dominique TRICHET-ALLAIRE
Déléguée titulaire
Jocelyne BOYAVAL
Déléguée suppléante

MÉRIEL

Nadège MAGNE
Déléguée titulaire
Christophe CHAMBELIN
Délégué suppléant

MÉRY-SUR-OISE

Patrice RENARD
Délégué titulaire
Bernard RIO
Délégué suppléant

MONTFERMEIL

Laurent CHAINEY
Délégué titulaire
Nafi SIBY
Déléguée suppléante

MONTREUIL

Florian VIGNERON
Délégué titulaire
Michelle BONNEAU
Déléguée suppléante

MONTROUGE

Liliane GRAÏNE
Déléguée titulaire
Patrick XAVIER
Délégué suppléant

NANTERRE

Hassan HMANI
Vice-Président
Nadine ALI
Déléguée suppléante

NOGENT-SUR-MARNE

Pascalie MARTINEAU
Déléguée titulaire
Juliette LE RUYER-FOURNIER
Déléguée suppléante

NOISY-LE-SEC

Albert PRISSETTE
Délégué titulaire
Jean-Luc LE COROLLER
Délégué suppléant

ORLY

Thierry ATLAN
Délégué titulaire
Hocine TROUCKY
Délégué suppléant

ORMESSON SUR MARNE

Guy MARTIN
Délégué titulaire
Pierre DUSSEL
Délégué suppléant

PANTIN

Rida BENNEDJIMA
Délégué titulaire
Sonia GHAZOUANI-ETTIH
Déléguée suppléante

PIERREFITTE-SUR-SEINE

Guy JOUVENELLE
Délégué titulaire
Françoise MIRET
Déléguée suppléante

PONTOISE

Armelle LEGRAND-ROBERT
Déléguée titulaire
Annick FERRE
Déléguée suppléante

PUTEAUX

Bernard GAHNASSIA
Vice-Président
Anne-Laure LEBRETON
Déléguée suppléante

RIS-ORANGIS

Marcus M'BOUDOU
Délégué titulaire
Véronique GAUTHIER
Déléguée suppléante

ROMAINVILLE

Sofa DAUVERGNE
Déléguée titulaire
Nathalie GAUMONDY
Déléguée suppléante

ROSNY-SOUS-BOIS

Danièle MAILLOT
Déléguée titulaire
Nathalie REGNAULD
Déléguée suppléante

RUEIL-MALMAISON

Ghania KEMPF
Déléguée titulaire
Jean-Simon PASADAS
Délégué suppléant

RUNGIS

Antoine MORELLI
Délégué titulaire
Philippe BENISTI
Délégué suppléant

SAINT-CLOUD

Annie POTHIER
Déléguée titulaire
Jean-Christophe PIERSON
Délégué suppléant

SAINT-DENIS

Christophe PIERCY
Délégué titulaire
Alice RONGIER
Déléguée suppléante

SAINT-MANDÉ

Julien WEIL
Délégué titulaire
Marc MEDINA
Délégué suppléant

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Jacqueline VISCARDI
Déléguée titulaire
Aurélien PREVOT
Délégué suppléant

SAINT-MAURICE

Dominique DUROSELLE
Déléguée titulaire
Cédric DAMIEN
Délégué suppléant

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Roland MAZAUDIER
Délégué titulaire
Marie-Claude CLAIN
Déléguée suppléante

SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Emna SGHÄÏER
Déléguée titulaire
Xavier DUPOLOY
Délégué suppléant

SCEAUX

Annie BACH
Déléguée titulaire
Claire VIGNERON
Déléguée suppléante

SEVRES

Jacques VILLEMUR
Délégué titulaire
Denis MORON
Délégué Suppléant

STAINS

Nabila AKKOUICHE
Déléguée titulaire
Mathieu DEFREL
Délégué suppléant

SUCY-EN-BRIE

Cédric MUSSO
Délégué titulaire
Anne-Marie BOURDINAUD
Déléguée suppléante

SURESNES

Stéphane PERRIN-BIDAN
Vice-Président
Pierre PERRET
Délégué suppléant

THIAIS

Guylaine TORCHEUX
Déléguée titulaire
Christian LE BOT
Délégué suppléant

TREMBLAY-EN-FRANCE

Thierry GODIN
Délégué titulaire
Virginie DE CARVALHO
Déléguée suppléante

VALENTON

Hasana SADIKI
Déléguée titulaire
Kamel BELKHIRI
Délégué suppléant

VANVES

Xavier LEMAIRE
Délégué titulaire
Marta GRZESIAK
Déléguée suppléante

VAUCRESSON

Diane de ROBIANO
Déléguée titulaire
Hélène CONNAN
Déléguée suppléante

VILLEJUIF

Gilles LAFON
Délégué titulaire
Maxime PLUSQUELLEC
Délégué suppléant

VILLEMOMBLE

Jovan AVRAMOVIC
Délégué titulaire
Françoise POLONI
Déléguée suppléante

VILLENEUVE-LA-GARENNE

Sandrine HERTIG
Déléguée titulaire
Fatima AAZIZ
Déléguée suppléante

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Bernardina ALVES DA SILVA
Déléguée titulaire
Naoual EL OUAHTA
Déléguée suppléante

VILLEPINTE

Christine PERRON
Déléguée titulaire
Zhigiao Jacques YANG
Délégué suppléant

VILLETANEUSE

Majide AMMAD
Délégué titulaire
Yasmina ESSOM
Déléguée suppléante

VILLIERS-LE-BEL

Faouzi BRIKH
Délégué titulaire
Teresa EVERARD
Déléguée suppléante

VITRY-SUR-SEINE

Ludovic LECOMTE
Délégué titulaire
Rachida KABBOURI
Déléguée suppléante

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Nos missions

Parce que chaque adieu doit se faire dans le respect et la sérénité, il est essentiel que les familles puissent **compter sur des obsèques respectueuses et accessibles**. Le Sifurep veille ainsi à honorer la mémoire des défunts avec dignité tout en soutenant les vivants par **un accompagnement juste et apaisé**, afin que le deuil puisse être traversé sans inquiétude matérielle supplémentaire.

1. Proposer des obsèques de qualité à un tarif négocié aux villes et aux habitants *

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Pour que les villes et leurs habitants puissent bénéficier des offres proposées par le Service Extérieur des Pompes Funèbres (SEPF) du Sifurep il faut cumuler les conditions suivantes :

- Le défunt doit être domicilié sur le territoire d'une commune adhérente au Sifurep
- Le défunt doit être décédé sur le territoire d'une commune adhérente au Sifurep ou sur la ville de Paris intra-muros ou en Île-de-France à 10 km maximum d'une commune située sur le territoire du Sifurep
- La mise en bière doit être effectuée sur le territoire d'une commune adhérente au Sifurep ou sur la ville de Paris
- La cérémonie, la crémation ou l'inhumation doivent se dérouler sur le territoire d'une commune adhérente au Sifurep

*Les familles restent libres de choisir l'opérateur funéraire de leur choix.

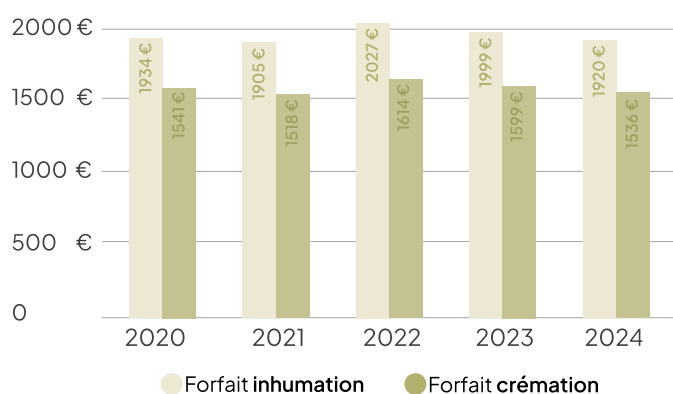
REMISES, FORFAITS ET GRATUITÉS POUR LES VILLES ADHÉRENTES ET LEURS HABITANTS

1. **Pour un choix « à la carte »**, des tarifs de prestations remisés sur le catalogue général PFG et Dignité Funéraire, inférieurs de 10 % en moyenne aux tarifs appliqués au grand public.

2. **Pour un choix « packagé », des forfaits adaptés :**

Ils offrent une solution complète incluant l'organisation et la préparation des obsèques, le convoi avec corbillard et chauffeur, les porteurs, un maître de cérémonie, ainsi que, le cercueil, le capiton et l'emblème. Ils ne comprennent pas le transport de corps avant mise en bière ni le séjour en chambre funéraire.

- 1 536 € TTC pour une crémation
- 1 920 € TTC pour une inhumation



Évolution des tarifs selon une formule de révision contractuelle

3. **Pour aider les parents, le Sifurep propose** (sur présentation d'un certificat de décès) :

- La gratuité des obsèques des enfants de moins d'un an
- Une remise de 50% des frais d'obsèques pour les enfants de 1 à 18 ans

4. **Pour les défunts les plus démunis :** La prise en charge gratuite des obsèques des personnes dépourvues de ressources dès lors qu'elles sont décédées sur le territoire du Sifurep (sur la base d'un certificat du Centre Communal d'Action Sociale établi par une ville adhérente)

Chaque année, le Sifurep édite un encart tarifaire détaillant les forfaits proposés aux villes et à leurs habitants.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

2. Répondre aux besoins de la population francilienne en matière d'équipements funéraires

Des équipements de proximité, répartis sur le territoire : le Sifurep s'engage à répondre aux besoins des habitants en mettant à leur disposition des infrastructures funéraires accessibles et adaptées. Crématoriums et chambres funéraires sont implantés au plus près des populations, afin de garantir un service de qualité. En 2024, au travers de contrats de délégation de service public, le Sifurep gère **5 crématoriums et 2 chambres funéraires**. En tant qu'autorité concédante, le Sifurep établit le cahier des charges qui définit le contenu et les conditions d'exécution du service au sein de ces équipements, choisit les délégataires qui ont pour mission d'exploiter ces équipements et a en charge le contrôle de leurs activités, dans le respect d'un service public funéraire de proximité de qualité.

Chambres funéraires

Les chambres funéraires sont des équipements qui accueillent les corps des personnes décédées avant l'inhumation ou la crémation. Les chambres funéraires de **Montreuil** et de **Nanterre** sont exploitées par OGF.

Crématoriums

Les crématoriums sont les établissements où sont crématisés les corps des défunts. Ils disposent tous d'un jardin du souvenir pour les familles qui souhaitent disperser les cendres du défunt sur place. Pour répondre à l'augmentation des demandes de crémation, le Syndicat a négocié des contrats de délégations de service publics pour la construction et l'exploitation de plusieurs équipements répartis en Île-de-France.

- La SEM Funéraire de la ville de Paris gère le Crématorium de **Champigny-sur-Marne** dont la convention de concession a été attribuée le 1er octobre 2005.
- OGF gère les crématoriums du Parc à **Clamart** dont la convention de concession a été attribuée en 2004, le crématorium de **Montfermeil** dont la convention de concession a été attribuée en 2018, le crématorium du Val de Bièvre à **Arcueil** dont la convention de concession a été attribuée en 2023 et enfin le crématorium du Mont-Valérien à **Nanterre** dont la convention de concession a été attribuée en 2024.

Dans les crématoriums du Sifurep :

- ☆ *Le tarif est garanti et contrôlé dans le cadre du contrat de service public*
- ☆ *Toutes les entreprises de pompes funèbres habilitées peuvent accéder aux services de l'équipement*
- ☆ *Ils disposent tous d'une ou de plusieurs salles de cérémonie*
- ☆ *La famille peut y célébrer une cérémonie civile ou religieuse*
- ☆ *Des « Temps de mémoire » sont organisés chaque année à la période de la Toussaint et en juin pour les "tout-petits" à Champigny. Ces cérémonies proposent aux familles, ayant perdu un proche dans l'année et choisi la crémation, un moment privilégié de recueillement civil et collectif (lectures de textes, citation du nom des défunts, musiques et chants).*

À SAVOIR

La législation permet aux familles de laisser l'urne un an au crématorium (dont 3 mois gratuitement), le temps de décider du lieu de destination des cendres.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026



3. Aider les villes adhérentes à préserver et à valoriser leur patrimoine sépulcral

Des outils au service des adhérents : le Sifurep accompagne les villes dans la préservation et la valorisation de leur patrimoine sépulcral. En mettant à disposition son expertise et des moyens adaptés, le Syndicat aide les collectivités à entretenir, protéger et faire vivre ce patrimoine unique, à la fois mémoire collective et lieu de recueillement.

UNE CENTRALE D'ACHAT POUR OPTIMISER LA GESTION DES CIMETIÈRES

Pour accompagner les collectivités dans la gestion de leurs cimetières, l'application des exigences légales, l'évolution des pratiques funéraires, des rites et des enjeux environnementaux, sociaux et patrimoniaux, le Sifurep a créé en 2011 une centrale d'achat. L'objectif de cet outil de mutualisation est de simplifier et de maîtriser les coûts de gestion pour les villes.

Les avantages de la centrale d'achat :

- ★ Une expertise technique et juridique du Sifurep (les adhérents délèguent la procédure de passation des marchés à des experts du funéraire)
- ★ Une mutualisation sur les prix et les services associés
- ★ Une offre à la carte grâce à une diversité de marchés qui peuvent être sollicités selon les besoins
- ★ Une intervention technique confiée à des professionnels du secteur (entreprises spécialisées dans le domaine du funéraire)
- ★ Des services d'information, de veille et d'accompagnement
- ★ Une qualité de relation « grands comptes » quelle que soit la taille de la collectivité
- ★ Des marchés « clés en main »

Pour répondre à des besoins et des problématiques concrètes.

Faire de la place dans les cimetières, moderniser, végétaliser ou restaurer le patrimoine funéraire. Un panel de marchés variés :

- ★ Assistance relative à l'élaboration d'un plan de reprises de sépultures
- ★ Reprises administratives de sépultures (échues et abandonnées)

- ★ Gestion des espaces verts
- ★ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des cimetières
- ★ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration du patrimoine
- ★ Optimisation des logiciels et outils numériques dans les cimetières
- ★ Transport de corps avant mise en bière

UN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR AIDER LES ADHÉRENTS À RESTAURER LEUR PATRIMOINE FUNÉRAIRE

Lors de son Comité syndical de décembre 2023, le Sifurep a signé une convention avec la Fondation du patrimoine afin d'aider les villes adhérentes à restaurer leur patrimoine sépulcral. En 2024, la ville de Gentilly a été la première ville à porter un projet de rénovation pour des stèles militaires situées dans son cimetière communal. Grâce au partenariat entre le Sifurep et la Fondation du Patrimoine, la ville a ainsi pu bénéficier d'une subvention de 8000 euros soit 50% du montant des travaux de restauration.



4. Partager une expertise et sensibiliser sur le sujet du funéraire

Au-delà de la gestion opérationnelle, diffuser la connaissance et créer des synergies est au cœur de notre activité. Nous partageons notre expertise et sensibilisons les acteurs du secteur funéraire et le grand public à travers un réseau d'échanges dynamiques, l'organisation d'événements thématiques, et la publication d'études de fond. Ces initiatives nous permettent de faire évoluer les pratiques et de répondre aux enjeux de demain.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

LE SIFUREP ANIME UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ET DE PARTENAIRES

Tout au long de l'année, le **Sifurep** propose à ses adhérents et à son réseau une série d'animations et d'événements afin de **partager des informations, des actualités ou simplement des sujets en lien avec le funéraire.**

Le colloque annuel

La 16ème édition du colloque s'est tenue le 30 avril 2024 autour du thème de « *L'enfance et la mort* ». Les participants ont, ainsi, pu écouter, débattre et rencontrer des intervenants spécialisés dans le deuil chez l'enfant ou le parent. Deux tables rondes, animées par **Sarah Dumont**, journaliste spécialisée dans le domaine du funéraire et du deuil en particulier, ont permis à des professionnels, des associations, des parents et des orphelins de témoigner, de partager leur expérience et leur chemin de vie.

LE COLLOQUE ANNUEL DU SIFUREP : UN ÉVÈNEMENT PLÉBISCITÉ PAR LES ADHÉRENTS ET LES PARTENAIRES !

- **2021** : *funéraire et avenir, comment apprendre à vivre avec la crise sanitaire*
- **2022** : *les cimetières du futur et leur dimension écologique*
- **2023** : *restauration du patrimoine sépulcral et art funéraire*
- **2024** : *l'enfance et la mort*
- **2025** : *120 ans, l'histoire d'une alliance territoriale au service de l'innovation funéraire*



Le petit déjeuner de la Centrale d'Achat

Ouvert à toutes les villes franciliennes, il permet de découvrir les marchés proposés par la centrale d'achat du **Sifurep**. C'est aussi le moment idéal pour rencontrer les titulaires de marchés et d'échanger avec d'autres villes sur la gestion de leurs cimetières. En 2024, le petit déjeuner a eu lieu en septembre.

Le Sifurep propose régulièrement des webconférences sur des thématiques variées

Elles ont vocation à répondre aux interrogations des villes sur un sujet funéraire, une actualité réglementaire ou à présenter un service ou un équipement funéraire du **Sifurep**. En 2024, les webconférences ont porté sur :

- La restauration du Patrimoine avec la Fondation du Patrimoine
- Le Printemps des Cimetières
- La gestion des carrés militaires
- La présentation du nouvel espace adhérent (Extranet)
- Les résultats de l'enquête annuelle du **Sifurep**
- Le recueil de besoins pour les marchés de la centrale d'achat

Le Sifurep aide ses adhérents à trouver des réponses et des solutions à des problématiques concrètes (droit funéraire, gestion des opérations et des équipements).

Il informe et forme ses adhérents aux thématiques **funéraires** (gestion des défunts isolés et/ ou sans ressources, mise en œuvre de la convention SEPF du **Sifurep**, gestion des carrés militaires, campagne de reprises de concessions, difficultés rencontrées lors d'exhumations ou d'inhumations par exemple). En 2024, l'équipe a encore répondu à près de 150 saisines. Les questions sont diverses et l'expertise du **Sifurep** en droit funéraire permet aux villes de solutionner leur problématique.

Le Sifurep réalise des enquêtes et partage des études

Afin que les villes puissent disposer de données fiables et comparatives quant à la gestion de leurs cimetières, le **Sifurep** réalise une enquête annuelle permettant de recueillir des informations relatives au nombre, à la durée et au type des concessions dans les cimetières. Cette enquête permet également de comparer les politiques tarifaires pratiquées ainsi que les difficultés et les bonnes pratiques. Les résultats de l'enquête 2024 sont disponibles sur le compte extranet des adhérents.

Créer votre compte personnel et sécurisé sur l'extranet du Sifurep en 3 clics !

Besoin d'aide à la création d'un compte ?
Contactez-nous !
adhérent@sifurep.com

Accusé de réception en préfecture
 092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
 Date de réception préfecture : 21/04/2026

Une année riche en nouveautés !



Un nouveau logo

Une 1^{ère} participation aux salons de L'AMIF & de L'UMOP

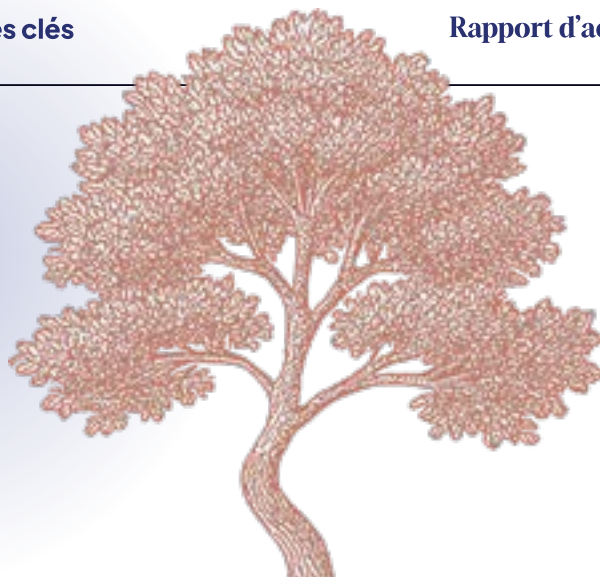


Un nouvel extranet



Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Évolution de la population

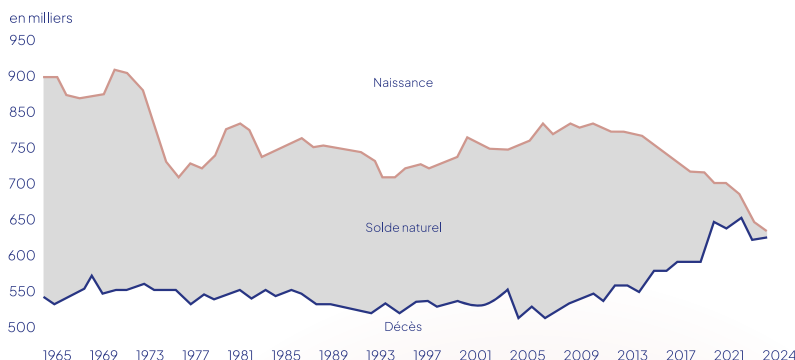


Natalité

Au 1^{er} janvier 2025, la France compte **68,6 millions d'habitants**.

La population augmente de **169 000 personnes**, soit **0,25 %** de plus qu'en 2023. Un nombre de naissances historiquement bas. En 2024, la France compte **663 000 naissances**, soit **2,2 %** de moins qu'en 2023

Solde naturel positif (17 000)



Mortalité

Le nombre de décès augmente de **1,1 %** en 2024 avec **646 000 personnes décédées**.

La hausse de la mortalité est liée au vieillissement des générations issues du baby-boom.

Le taux de mortalité infantile

4,1 décès pour 1 000 naissances vivantes soit **2 700 enfants décédés** avant leur premier anniversaire.

Espérance de vie

Femmes : **85,6 ans**

Hommes : **80 ans**

Le vieillissement de la population s'accélère avec le papy-boom.



21,8% des habitants ont **au moins 65 ans** (contre **16,3%** en 2005)

Cette part augmente depuis plus de trente ans.

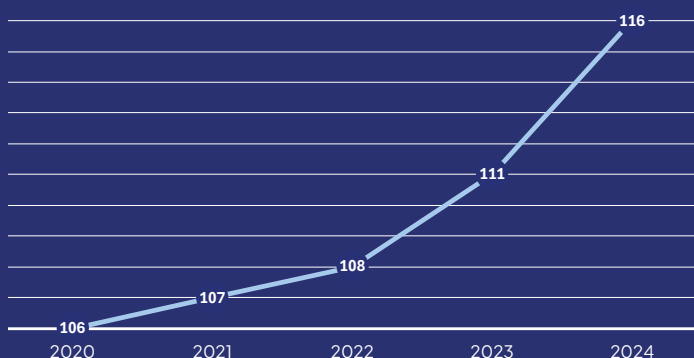
Sources : INSEE Bilan démographique 2024.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

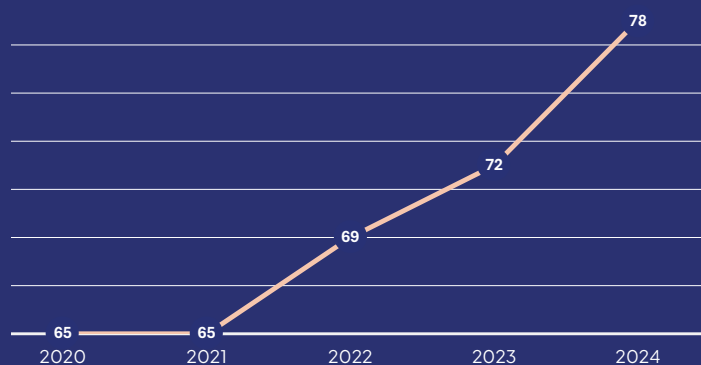


L'activité du Sifurep de 2020 à 2024

Adhésions au Syndicat



Adhésions à la Centrale d'achat



Le coût d'adhésion en euros à la Centrale d'achat et à ses marchés

	2020	2021	2022	2023	2024
Participation forfaitaire	964,39	962,90	968,27	982,87	1037,73
Participation additionnelle	481,75	481,45	481,13	491,44	518,86

La contribution, en euros, par habitant (adhésion au Syndicat)

2020	2021	2022	2023	2024
0,05270	0,05291	0,05366	0,05645	0,05970

Le nombre global de convois obsèques aux tarifs Sifurep

2020	2021	2022	2023	2024
5819	4923	4966	5329	5773

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Le nombre de forfaits

	2020	2021	2022	2023	2024
Forfait inhumations	875	803	898	684	700
Forfait crémations	691	646	668	722	747
TOTAL FORFAITS	1566	1449	1566	1406	1447

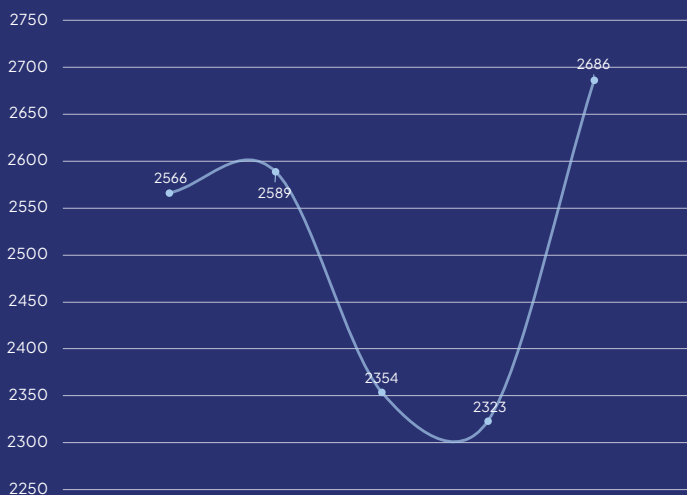
Le nombre de prises en charge gratuites de personnes sans ressources

2020	2021	2022	2023	2024
326	229	310	270	385

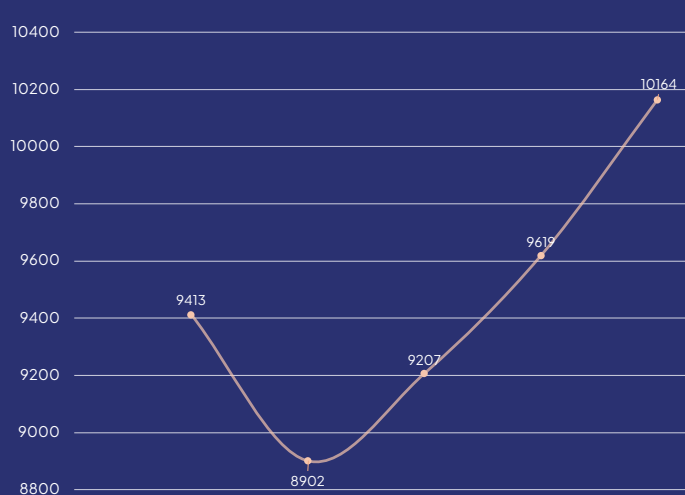
Les enfants de moins d'1 an pris en charge gratuitement

2020	2021	2022	2023	2024
213	213	179	135	147

Admissions chambres funéraires



Nombre de crémations en crématoriums



En 2024, les admissions se répartissent de la manière suivante :

- Nanterre 1813
- Montreuil 873





En 2024, les crémations se répartissent de la manière suivante :

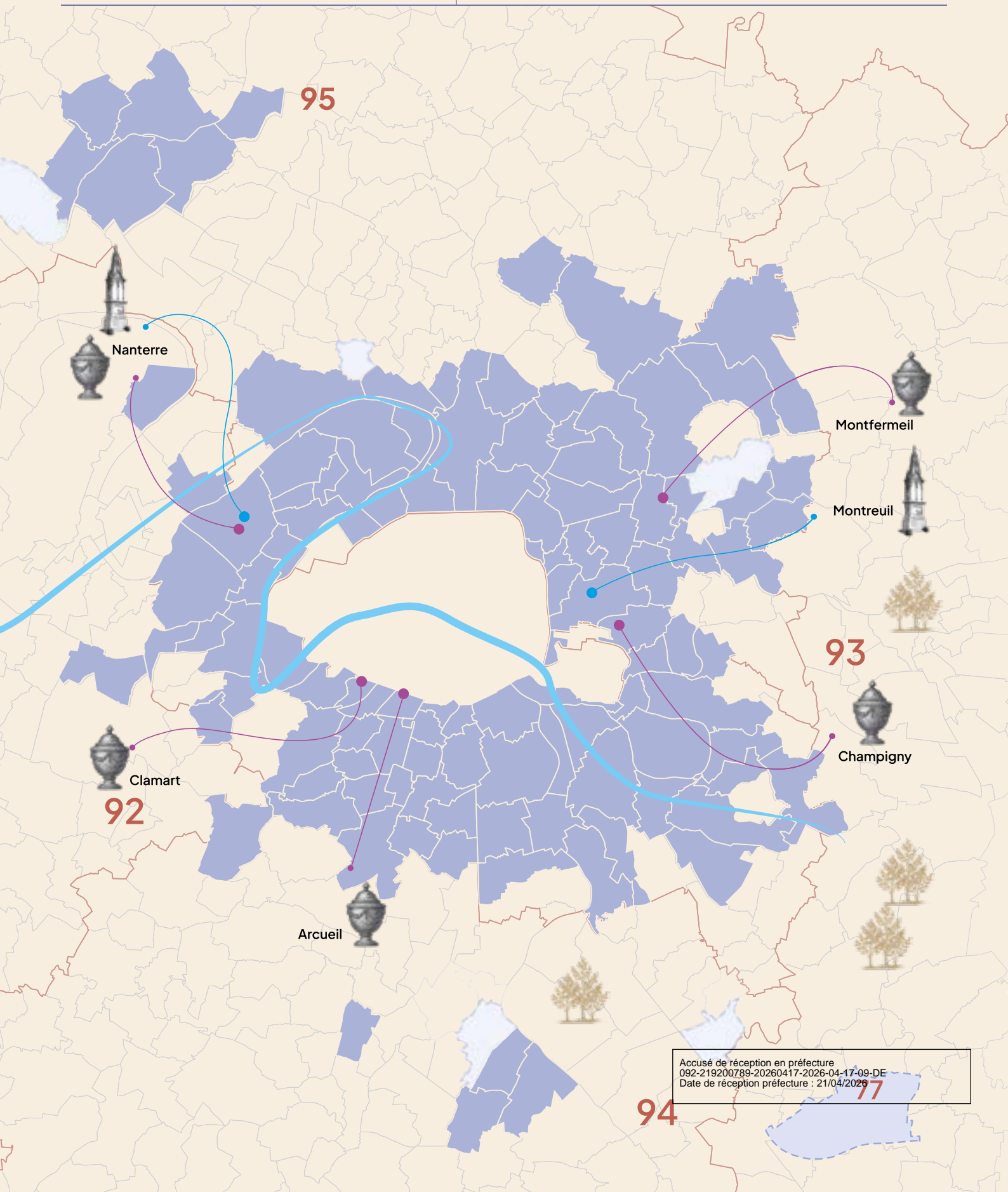
- Clamart 2541
- Nanterre 2493
- Champigny sur Marne 1976
- Arcueil 1691
- Montfermeil 1467

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

● Villes adhérentes au Sifurep

Nos équipements

-  Chambres funéraires
-  Crématoriums
-  Communes adhérentes au Sifurep
-  Communes en cours d'adhésion



Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Villes adhérentes au Sifurep

Yvelines – 78

Carrières-sur-Seine
Le Chesnay-Rocquencourt
Maisons-Laffitte

Essone – 91

Ballainvilliers
Bièvres
Fleury-Mérogis
Grigny
Ris-Orangis

Hauts-de-Seine – 92

Antony
Asnières-sur-Seine
Bagneux
Bois-Colombes
Boulogne-Billancourt
Bourg-la-Reine
Châtenay-Malabry
Châtillon
Chaville
Clamart
Clichy-la-Garenne
Colombes
Courbevoie
Fontenay-aux-Roses
Garches
Gennevilliers
Issy-les-Moulineaux
La Garenne-Colombes
Le Plessis-Robinson
Levallois-Perret
Malakoff
Montrouge
Nanterre
Puteaux
Rueil-Malmaison
Saint-Cloud
Sceaux
Sèvres
Suresnes
Vanves

Vaucresson
Villeneuve-la-Garenne

Seine-Saint-Denis – 93

Aubervilliers
Aulnay-sous-Bois
Bagnolet
Bobigny
Bondy
Clichy-sous-Bois
Coubron
Drancy
Dugny
Epinay-sur-Seine
Gagny
La Courneuve
Le Blanc-Mesnil
Le Bourget
Le Pré-Saint-Gervais
Les Lilas
Les Pavillons-sous-Bois
L'Île-Saint-Denis
Montfermeil
Montreuil
Noisy-le-Sec
Pantin
Romainville
Rosny-sous-Bois
Saint-Denis Pierrefitte
Saint-Ouen
Stains
Tremblay-en-France
Villemomble
Villepinte
Villetaneuse

Val-de-Marne – 94

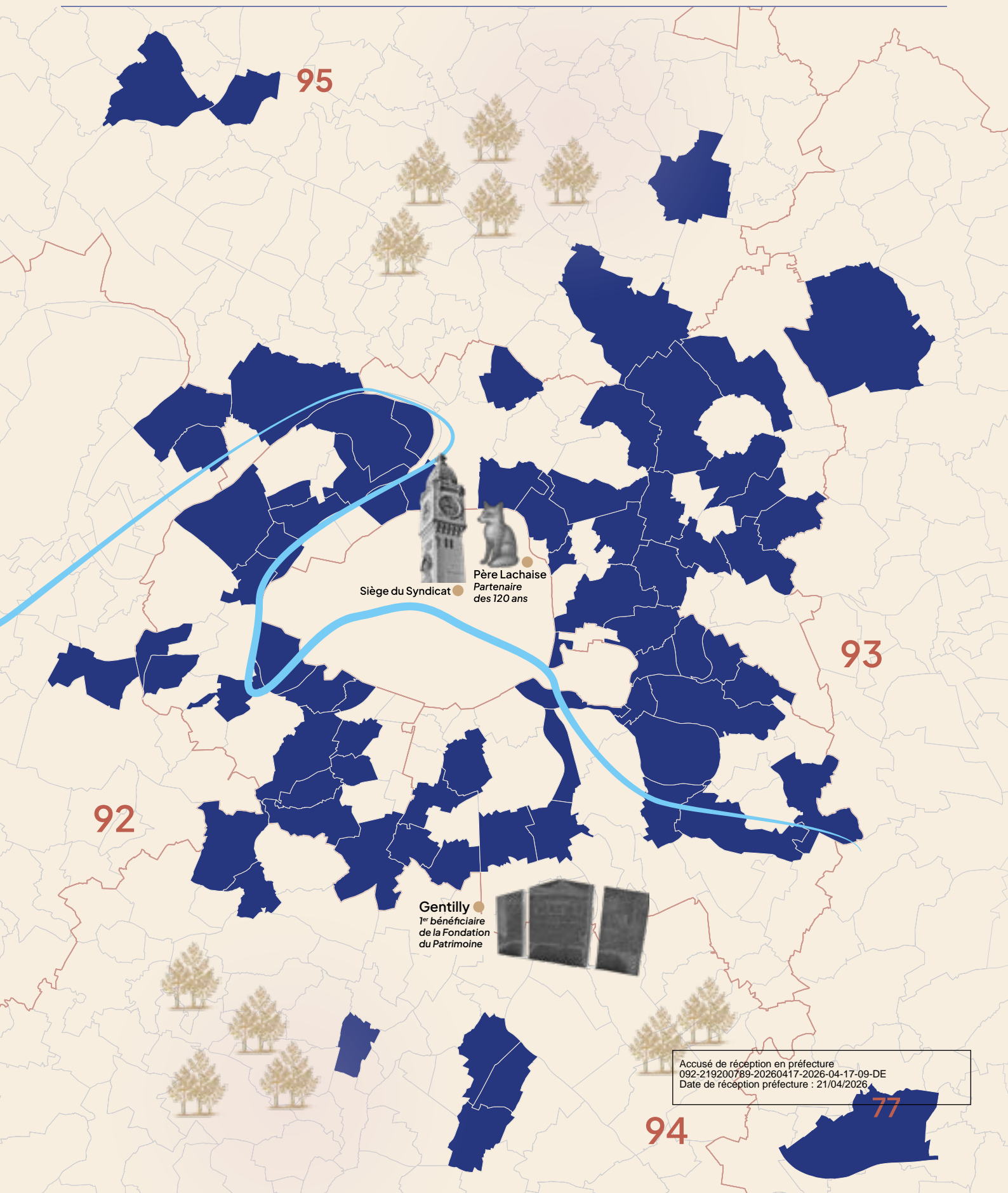
Alfortville
Arcueil
Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
Cachan

Champigny-sur-Marne
Charenton-le-Pont
Chennevières-sur-Marne
Chevilly-la-Rue
Choisy-le-Roi
Créteil
Fontenay-sous-Bois
Fresnes
Gentilly
Ivry-sur-Seine
Joinville-le-Pont
La Queue-en-Brie
Le Kremlin-Bicêtre
Le Perreux-sur-Marne
L'Haÿ-les-Roses
Maisons-Alfort
Nogent-sur-Marne
Orly
Ormesson-sur-Marne
Rungis
Saint-Mandé
Saint-Maur-des-Fossés
Saint-Maurice
Sucy-en-Brie
Thiais
Valenton
Villejuif
Villeneuve-Saint-Georges
Vitry-sur-Seine

Val d'Oise – 95

Argenteuil
Auvers-sur-Oise
Ennery
Gonesse
Mériel
Méry-sur-Oise
Pontoise
Saint-Ouen-l'Aumône
Villiers-le-Bel

● Villes adhérentes à la centrale d'achat





Villes adhérentes à la centrale d'achat

Seine-et-Marne - 77

Chartrettes
Mitry-Mory

Yvelines - 78

Houilles
Le Chesnay-Rocquencourt
Sartrouville

Essonne - 91

Ballainvilliers
Bièvres
Fleury-Mérogis
Grigny
Igny
Viry-Chatillon

Hauts-de-Seine - 92

Antony
Asnières-sur-Seine
Boulogne-Billancourt
Châtenay-Malabry
Châtillon
Clamart
Clichy-la-Garenne
Courbevoie
Fontenay-aux-Roses
Gennevilliers
Issy-les-Moulineaux
La Garenne-Colombes
Le Plessis-Robinson
Marnes-la-Coquette

Nanterre

Puteaux
Sèvres
Suresnes
Vanves
Vaucresson
Villeneuve-la-Garenne

Seine-Saint-Denis - 93

Aubervilliers
Aulnay-sous-Bois
Bobigny
Bondy
Clichy-sous-Bois
Gagny
Le Blanc-Mesnil
Les Lilas
Livry-Gargan
Montfermeil
Montreuil
Noisy-le-Sec
Pantin
Pierrefitte-sur-Seine
Rosny-sous-Bois
Saint-Ouen
Syndicat intercommunal des
Joncherolles
Stains
Villemomble
Villepinte

Val-de-Marne - 94

Alfortville
Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
Champigny-sur-Marne
Charenton-le-Pont
Choisy-le-Roi
Fontenay-sous-Bois
Fresnes
Joinville-le-Pont
La Queue-en-Brie
Le Perreux-sur-Marne
L'Haÿ-les-Roses
Nogent-sur-Marne
Rungis
Saint-Mandé
Saint-Maur-des-Fossés
Saint-Maurice
Sucy-en-Brie
Thiais
Villejuif
Villiers-sur-Marne

Val-d'Oise - 95

Auvers-sur-Oise
Gonesse

Tour Lyon Bercy 173-175 rue de Bercy • CS 10205 75588 Paris

Tél. : 01 44 74 85 70 • Sifurep.com

Directeur de publication : Jacques KOSSOWSKI - Comité de rédaction : Arnaud BRUNEL, Maria DA SILVA, Sandra LE BIHAN

Photos : © Grégoire Bastareaud et le Sifurep

Conception et réalisation : StudioFrizzante - Impression : Les Ateliers Réunis - Imprimé sur papier Cocoon SILK FSC

Édité en septembre 2025.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260417-2026-04-17-09-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

